



## ***Les coopératives de travailleurs: une autre façon d'entreprendre***

Marcel BARTHOLOMI, Président de l'ASBL IDEES  
Emmanuel EVERARTS de VELP, Administrateur de la SCRL BATIGROUPE

Conférence du 19 décembre 2013



# **1. Les bonnes raisons de créer une coopérative**

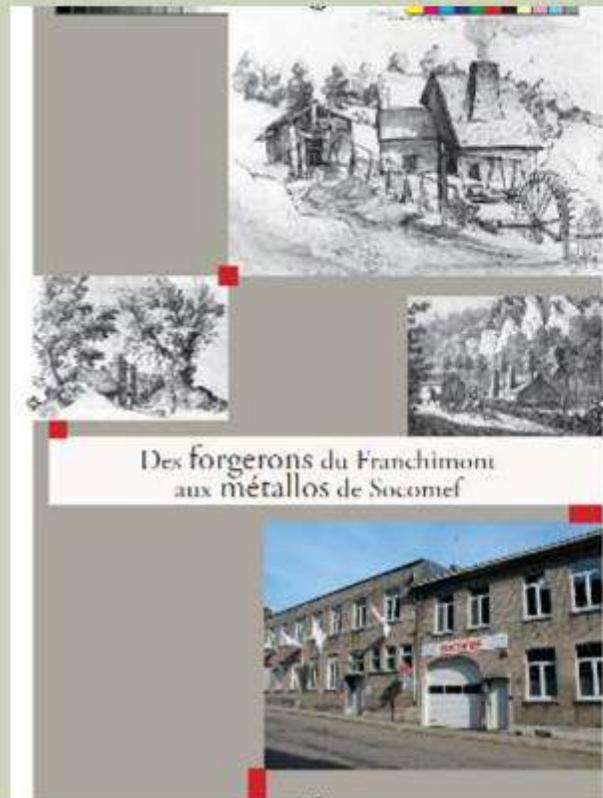
Deux exemples concrets

# HISTOIRE DE SOCOMEF



I  
D  
E  
E  
S

... des forges et platineries THOMSON à la  
Solidarité Coopérative des Métallurgistes  
Franchimontois



# CHRONOLOGIE



I  
D  
E  
E  
S

- La conciliation d'octobre 1980 => liquidation inéluctable en 1981
- Intervention d'un réviseur => Business plan
- Enquête du marché - contact des clients
- 4 anciens travailleurs + 1 gérant
- Aucune banque ou autre organisme de crédit n'accepta d'intervenir pour soutenir l'initiative.
- En mars 1984, création du conseil de gestion.
- Dépendance de quelques clients dominants.

# VOLONTÉ DE DIVERSIFICATION



I  
D  
E  
E  
S

- Juin 1989 : développement d'un nouveau créneau : le montage d'intérieurs de poêles complets au mazout émaillé.
- L'entreprise coopérative est rapidement à l'étroit (en 1989, 10 CDI et 7 CDD).
- Le conseil de gestion envisage le déménagement. Il aura lieu en 1991 avec l'achat d'une usine de 3000 m<sup>2</sup> à Verviers.
- Reprise de TSI à Pepinster en location gérance depuis février 1990.
- Transfert des deux ateliers: TSI en juillet 1990 (7 ouvriers), la poêlerie SOCOMEF en décembre.
- Intégration difficile dès 1990 = perte de 750.000 F en tôlerie de février à août.
- Perte totale de 2,5 millions au 30 septembre.
- De nombreuses mesures de redressement sont prises, dont la réduction du personnel de 17 à 14 personnes pour réaliser un CA de 30 à 33 millions de francs.

# COMMISSION COMMERCIALE



I  
D  
E  
E  
S

- **MARS 1991** : création d'une commission commerciale sur base de réunions hebdomadaires. Les objectifs étaient la pénétration du marché allemand (AWENA) et le développement de la sous-traitance tôlerie dont la rentabilité est faible.
- L'augmentation du prix du pétrole entraîne la réduction du carnet de commandes de la poêlerie et l'année 1995 se clôture avec une diminution de 15% du CA, qui passe de près de 60 millions en 1994 à un peu plus de 50 millions en 1995 pour rester stable jusqu'en 1999.

# LE MATERNAGE D'AUTRES INITIATIVES COOPÉRATIVES



I  
D  
E  
E  
S

La réussite de SOCOMEF encourage la naissance d'autres SCOP.

La SOCOMEF accueille dans ses locaux :

- FUSIOTECH (SAFS) en 1990
- REGIPUB en 1992
- ARM jusqu'en 1995
- ATEFA METAL en 1997
- WELCOMB en 1997
- MECATECH en 1999
- Des activités du secteur tertiaire avec l'asbl IDEES (1994) et la scrl FOSODER (1982)

Le groupe coopératif occupe à ce moment plus de 60 travailleurs.

# CONCLUSIONS



I  
D  
E  
E  
S

- Malgré le déclin industriel qui touche l'ensemble de la Wallonie, la coopérative Socomef se bat sur tous les marchés et envisage la reprise d'autres activités abandonnées en Région Wallonne.
- Malgré des périodes difficiles, la SOCOMEF fait partie des 8% des sociétés créées il y plus de 30 ans qui sont toujours en activité aujourd'hui.

# LES AVANTAGES



I  
D  
E  
E  
S

- La SC est véritablement l'affaire de ceux qui y travaillent => management participatif.
- Partage équitable du pouvoir et des résultats entre les associés-salariés.
- Principe démocratique : "une personne = une voix".
- Le dirigeant est élu par les associés salariés sur ses qualités d'animateur, de leader, et sur ses compétences professionnelles.
- Capital réduit pour la constitution d'1 SCRLFS.
- Grande liberté statutaire.
- Entrées et sorties facilitées en réduisant la partie variable du capital.
- Pas de risque de délocalisation : les actions ne sont pas cessibles aux "tiers".
- Finalité sociale respectée : droit aux dividendes limités à 0 ou à maximum 6% du montant annuel des parts libérées. Cette limitation permet d'affecter la majeure partie du bénéfice au but social.

# Batigroupe



- 1989 - scrl ELICO / Sadok Boudoukhane
  - Finalité = un outil au service des travailleurs
- 1999 – Emmanuel Everarts rejoint ELICO
  - Valeurs, Finalité, Sens
  - Santé des travailleurs
- 2004 – Reprise de CARODEC & création de BATIGROUPE
  - Finalité = économie solidaire & changement de société
  - Dialogue vs management
  - 25% des travailleurs sont coopérateurs et > 50% des votes

Choix de la coopérative:

1. Accès à la copropriété pour chaque travailleur
2. Liberté de mouvement pour les capitaux
3. Capital variable
4. Identification au mouvement coopératif européen



## **2. La situation en Belgique**

# Situation en Belgique

- ✓ Coopératives de travailleurs sont rares  
Finalité sociale, Fondation,...
- ✓ 26.000 coopératives, 5% du PIB (19% EU)  
\*SWIFT, Multipharma, P&V Assurances, Banque CPH, SIBELGA, Ernst & Young,...
- ✓ Législation sociale et fiscale absente
- ✓ Syndicats négatifs
- ✓ Déficit d'image
- ✓ Économie sociale ⇒ Entreprise d'insertion
- ✓ Coopératives d'activités et d'emplois



## **3. Les aspects juridiques**

# LA COOPERATIVE



I  
D  
E  
E  
S

**LA COOPERATIVE, UN OUTIL  
MULTISECTORIEL qui valorise le  
facteur humain et la valeur du  
travail.**

# LES PRINCIPES DE ROCHDALE



I  
D  
E  
E  
S

- la vente au comptant ;
- l'intérêt fixe au capital ;
- la répartition des bénéfices entre les consommateurs selon la règle de la ristourne ;
- la poursuite d'une société idéale fondée sur la communauté d'intérêt.

# LE DÉCRET WALLON



Projet en 1990 pour la reconnaissance de l'économie sociale marchande et coopérative en Région Wallonne sur base des quatre critères suivants :

- 1. avoir une finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ;**
- 2. disposer d'une autonomie de gestion ;**
- 3. respecter la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus ;**
- 4. s'inscrire dans un processus de décision démocratique.**

Il fera l'objet d'un décret le 20 novembre 2008.

# LA FINALITÉ SOCIALE



IDEES

- **Les statuts** : la variante à finalité sociale est entrée en vigueur en 1996
  - En plus de l'objet social, ils doivent définir de façon précise le but social.
  - Ils précisent au minimum que « les associés ne recherchent qu'un bénéfice patrimonial limité ou aucun bénéfice patrimonial ».
    - Pré-requis pour impôt des personnes morales.
  - Ils doivent prévoir les modalités pour permettre à chaque membre du personnel de devenir associé...
    - Au plus tard un an après son engagement.
  - Chaque part donne droit à une voix.
    - Cependant, personne ne peut avoir plus de 10% des voix ou 5% lorsque les travailleurs sont associés.

# LA FINALITÉ SOCIALE



I  
D  
E  
E  
S

## ■ Un rapport spécial :

- Etablira notamment que les dépenses relatives aux investissements, aux frais de fonctionnement et aux rémunérations sont conçues de façon à privilégier la réalisation du but social de la société.

### En Wallonie, en 2010 :

453 sociétés à finalité sociale ;  
6.563 travailleurs.

# LES STATUTS D'ENTREPRISE



I  
D  
E  
E  
S

|         | SA     | SPRL   | SCRL   |
|---------|--------|--------|--------|
| CAPITAL | 61500€ | 18550€ | 18550€ |

→ Activités marchandes

→ Finalité lucrative

|         | SAFS   | SPRLFS | SCRLFS       |
|---------|--------|--------|--------------|
| CAPITAL | 61500€ | 18550€ | <b>6150€</b> |

→ Activités marchandes

→ Finalité sociale

# LA PROPOSITION DE LOI DU 08/10/2013



IDEES

## A titre d'exemples:

- minimum 5 administrateurs
- limitation du nombre de types de parts différentes
- précision pour déterminer la valeur des parts
- principe de la limitation du dividende versé
- hiérarchisation, en termes d'affectation des bénéfices
- 20% de part fixe du capital
- valorisation du travail préparatoire (parts bénéficiaires dans le cadre d'apport en industrie)



## **4. Les aspects positifs et négatifs**

# Analyse côté SOCIAL

- Gouvernance démocratique ou participative
  - Changement culturel, dialogue vs management
  - Participation variable
  - Contrôle social accentué
- Échelle des salaires
- Implication forte indispensable
- Gestion multi-casquettes
- Un homme, une voix
- Formation

# Analyse côté FINANCES

- Capital variable
- Banques coopératives belges
- Protégé les travailleurs contre eux-mêmes
- Un homme, une voix

# Analyse globale

- MONDRAGON
- Limites du système
- Création d'une ASBL pour du lobbying



## 5. Questions - réponses